

Intéressant formulaire de la sécurité sociale : des droits, des droits... et si peu de devoirs !

écrit par Daniel Pollett | 13 octobre 2015



SURTOUT DES DROITS ET TRÈS PEU DE DEVOIRS

J'avais reçu il y a quelques mois un document de l'Assurance-Maladie intitulé :

« LES DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ».

Ah oui, et les devoirs ?

Observons que le texte figurant au recto de ce document comporte 26 fois le mot « droit » (au singulier ou au pluriel) et 3 fois le mot « devoirs » (toujours au pluriel).

L'organigramme figurant au verso comprend à égalité de nombre un fois le mot « droits » et le mot « devoirs », mais le premier figure en caractères de 11mm et le second en 8mm seulement et sur la ligne du dessous.



Pour voir l'intégralité du document [SECU-RECTO\(1\)](#) [SECU-verso](#)

Il est vrai que ce document concerne les droits, mais justement pourquoi ne pas y associer aussi les devoirs à égalité de traitement ? Pourquoi les droits ET les devoirs ne seraient-ils pas définis par la loi et applicables selon elle et par tous ?

On dirait avoir affaire à une recette culinaire : un peu de sel dans la sauce, mais point trop n'en faut pour ne pas gâcher le plat ! Autrement dit, un peu de devoirs juste pour relever le goût des droits innombrables et automatiques.

En fait de devoirs, pour équilibrer les attributions, on

pourrait imaginer que le pouvoir politique et l'administration prennent les mesures suivantes :

Ne pas brader notre système de Sécurité sociale, conçu pour ses propres cotisants. C'est à dire plus précisément pas du tout prévu pour servir d'assistance sociale aux profiteurs du monde entier, ni de tirelire aux grands groupes pharmaceutiques mondialistes. Pas non plus pour obéir aux injonctions des technocrates européens.

Ne pas payer de retraite à ceux n'ayant pas cotisé

Ne pas rembourser les soins de ceux n'ayant pas cotisé

Imposer à l'industrie pharmaceutique de travailler avant tout pour le bien commun

Ne pas accorder de droits d'exception à ceux qui ne respectent pas nos règles (polygamie)

Ne pas accorder de droits d'exception pour des motifs religieux (circoncision)

Ne pas accorder de frais de transport ambulancier pour ceux pouvant utiliser les transports publics

Limiter les droits au delà d'un certain nombre d'enfants

Limiter les prestations de façon telle qu'elles ne puissent suffire à alimenter une famille

Avec les sommes ainsi économisées, assurer correctement pour les cotisants :

Le remboursement de tous les frais liés à une maladie de longue durée

Le remboursement de tous les frais liés aux fonctions essentielles : vue, ouïe, dentition

Le remboursement de toute prestation d'aide à domicile pour

ceux en ayant besoin

Le paiement de pensions de retraites décentes

Mais tout cela ne viendra que lorsque de vrais patriotes, lucides et responsables, auront repris aux renégats le pouvoir décisionnaire afin de le rendre au bien commun, la *Res Publica*.

En attendant, nous continuons à cotiser toujours plus pour être de moins en moins remboursés, tandis qu'une multitude exponentielle de non-cotisants se jette sur des prestations plus généreuses pour eux que pour nous, encouragés par les tenants du pouvoir et les associations d'idiots utiles.

Quand l'argent manquera dans les caisses de notre système de Sécurité sociale envié de part le monde, tous ces profiteurs pilleront les pharmacies, les hôpitaux, voleront ce que les prestations familiales ou de retraite non versées ne leur permettront plus d'acheter. Alors, ce sera la guerre.

Daniel Pollett, responsable *Résistance républicaine* Gard